

🕒 05.02.2019, 18:44

## Grève des femmes oblige, il n'y aura pas d'examens le 14 juin dans les écoles neuchâteloises

PREMIUM



Les étudiants neuchâtelois n'auront pas d'examens le 14 juin prochain. Archives David Marchon

PAR NICOLAS WILLEMIN

**FORMATION** Près de trente ans après une première grève, le 14 juin 1991, les femmes suisses cesseront à nouveau le travail le 14 juin prochain. Une date qui tombe en pleine période d'examens dans les écoles neuchâteloises du secondaire 2. Monika Maire-Hefti a donc décidé qu'il n'y aura pas d'examens ce jour-là.

Le 14 juin prochain, les femmes suisses sont invitées à se mettre en grève pour lutter contre les discriminations sexistes et réclamer une égalité salariale entre hommes et femmes. Une grève qui rappelle celle du 14 juin 1991, où 500'000 femmes s'étaient mobilisées dans toute la Suisse pour réclamer l'application concrète de l'article constitutionnel sur l'égalité, voté dix ans auparavant.

Dans le canton de Neuchâtel, la seule femme du Conseil d'Etat, la socialiste Monika Maire-Hefti, a choisi de donner un signal fort au mouvement en demandant aux directions des écoles du secondaire 2 de ne pas programmer d'examen ce jour-là. Le vendredi 14 juin 2019, juste après la Pentecôte, tombe en pleine période d'examens finaux dans les différentes écoles concernées.

Ainsi, pour les maturités gymnasiales, dans les trois lycées du canton, Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds, Denis-de-Rougemont et Jean-Piaget à Neuchâtel et Fleurier, enseignants et élèves viendront de commencer les examens oraux prévus jusqu'aux 20 et 21 juin.

**Aussi pour l'Université et les HES**

«Cette décision ne concerne d'ailleurs pas que les lycées, mais aussi les écoles professionnelles (Cifom, CPLN et CPMB) ainsi que l'Université et les Hautes écoles», explique Laurent Feuz, chef du Service des formations postobligatoires et de l'orientation. «Nous avons demandé aux directions concernées de ne pas prévoir d'épreuves ce jour-là, sauf s'il s'agit d'examens fixés au niveau suisse par des organisations professionnelles nationales.»

Pour Laurent Feuz, cette demande est une première dans le canton. Du moins, à sa connaissance. «C'est une décision pratique. Il s'agit d'éviter les difficultés au cas où des enseignantes souhaiteraient participer au mouvement. Je rappelle que si, pour les élèves, il n'y a pas de droit de grève, pour le personnel enseignant, c'est un droit qu'il a.»

## Directions satisfaites

Directeur du lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds, Christophe Stawarz est assez satisfait de cette décision. «Elle est venue assez tôt dans la perspective du 14 juin. Nous voulions de toute manière discuter de cette question avec les enseignantes pour trouver une solution pragmatique afin qu'elles puissent faire grève si elles le souhaitaient. Nous envisagions de trouver des solutions à la carte. Mais la cheffe du département a manifesté la volonté de définir une position claire sur cette grève. C'est ainsi beaucoup plus simple pour nous. De toute façon, ça ne concernera que le vendredi matin, car il n'y avait pas d'examens prévus l'après-midi.»

Au CPLN et dans les autres écoles professionnelles, la période de mi-juin se situe entre la fin des examens de maturité professionnelle et le début des épreuves pour les CFC. «Nous avons reçu la directive du département et nous allons bien évidemment la suivre», explique le secrétaire général du CPLN Matthieu Frochoux.

### LE 14 JUIN 1991 DANS LE CANTON

La grève des femmes du 14 juin 1991, lancée par la syndicaliste et conseillère nationale genevoise Christiane Brunner, avait été un grand succès dans toute la Suisse. Y compris dans le canton de Neuchâtel, où le mouvement avait été bien suivi, non seulement dans les entreprises mais aussi dans les écoles. Même si, à l'époque, il n'avait pas été question de reporter des examens.

A Neuchâtel, «L'Express» rapporte que les «étudiants du Gymnase cantonal et du Gymnase Numa-Droz» avaient vu leurs cours suspendus dès 10 heures du matin et que 700 élèves avaient assisté au cinéma des Arcades à la projection du film «Norma Rae» de Martin Ritt. Un film de 1979, avec l'actrice Sally Fields, qui raconte le combat d'une femme syndicaliste aux Etats-Unis. Mais les élèves ont retrouvé leurs classes l'après-midi.

A l'Ecole supérieure de commerce, par contre, les cours avaient eu lieu normalement. Mais «quelques étudiantes s'étaient déguisées en femmes de ménage et s'affichaient très ostensiblement, à midi, près du stand offrant la soupe de l'égalité», note «L'Express».

Au Locle, la journaliste de «L'Impartial» rapporte que «les enseignantes de l'Ecole secondaire étaient aussi de la partie: pas de débrayage, mais un enseignement hors programme axé sur le statut de la femme, et notamment des questionnaires remplis en classe.» «Tout le monde était acquis au fait que c'était une bonne cause», expliquait, toujours dans «L'Impartial», le directeur de l'Ecole secondaire, Michel Schaffter.

### GRÈVE POUR LE CLIMAT: EN ATTENDANT LE 15 MARS

Outre la grève des femmes le 14 juin, le Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) doit également gérer la grève pour le climat. Un mouvement qui prend de l'ampleur. Après la première journée de mobilisation du 18 janvier, une autre date est déjà planifiée le vendredi 15 mars.

Il y a deux semaines, les élèves neuchâtelois qui avaient manqué les cours pour aller manifester ont reçu une absence injustifiée. Du moins si les enseignants l'ont indiqué à leur direction, ce qui, visiblement, n'a pas toujours été le cas. «On ne soutient pas et on ne réprimande pas la démarche», expliquait Laurent Feuz dans «Le Matin Dimanche». «Il est de la responsabilité des élèves de décider ce qu'ils font sachant qu'il n'y a pas de droit de grève accordé aux étudiants.»

Après cette première mobilisation, la question va à nouveau se poser dans la perspective du 15 mars, alors que le mouvement pourrait encore se prolonger d'ici l'été. Comme dans les autres cantons romands, les autorités scolaires neuchâteloises s'interrogent.

«Nous allons réévaluer la situation dans les prochaines semaines pour voir comment gérer ces mouvements de grève», se contente d'indiquer le chef du SFPO. «Mais aucune décision n'est encore prise. Il faudra aussi voir si le mouvement continue et s'amplifie. Si c'est le cas, ça risque de devenir compliqué, en particulier pour le suivi du programme et des travaux scolaires.»

Au lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds, le directeur Christophe Stawarz constate que «l'engagement des élèves en faveur du climat a été rendu possible en partie par ce qu'ils ont appris dans l'enseignement qu'ils reçoivent chez nous. J'ai discuté avec plusieurs élèves de cette question. Certains trouvent paradoxal que l'Etat finance une formation pour les préparer à l'avenir, alors même qu'il y a, selon eux, un grand risque de manque d'avenir à cause du changement climatique.»